

Elections départementales 2017

2017 verra le renouvellement des Conseils Départementaux de l'Ordre : c'est le mercredi 31 mai qu'auront lieu les élections. Ce renouvellement sera marqué par l'entrée en vigueur de la loi sur la parité.

Nous attirons donc l'attention de celles et ceux qui souhaiteraient se porter candidats qu'ils devront impérativement se présenter en binôme homme-femme, faute de quoi leur candidature ne serait pas recevable.

Par ailleurs, depuis le départ de notre Secrétaire adjointe pour un département voisin, le collègue salarié ne compte plus de représentant au sein du Conseil, ce qui constitue une situation fort préjudiciable pour tout une partie des professionnels du département. Il nous apparaît donc indispensable que des salarié(e)s se motivent pour venir représenter leurs collègues au sein de l'instance départementale.

Les Conseillers départementaux se tiennent à votre disposition pour vous fournir tous les éléments dont vous auriez besoin pour nourrir votre réflexion.

Des informations complémentaires vous seront apportées ultérieurement. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site Internet du CDO : <http://drome.ordremk.fr>.